



Métropole
du Grand Paris

PARIS&CO



COMMUNES DE LA



Métropole
du Grand Paris

ET SI L'INNOVATION PRENAIT SES QUARTIERS CHEZ-VOUS ?

2ème ÉDITION !

**Appel à
Manifestation
d'Intérêt**

**23 octobre 2023 -
12 janvier 2024**

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE FAIRE LA VILLE

Le programme "Quartiers Métropolitains d'Innovation" est aujourd'hui l'un des principaux programmes d'expérimentation urbaine en Europe. Initié en 2022 sous l'impulsion de la Métropole du Grand Paris et opéré par Paris&Co, il se déploie déjà dans quatre communes métropolitaines.

Cette seconde édition permettra de renforcer cette dynamique en sélectionnant jusqu'à 4 nouvelles communes. Chacune sera alors accompagnée pour mettre en oeuvre des expérimentations sur son territoire, véritables leviers de développement économique et d'accélération de la transition écologique.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est ouvert du 23 octobre 2023 au 12 janvier 2024 !



Aulnay-sous-Bois, Meudon, Noisy-le-Grand et Sceaux accueillent déjà 30 projets

La Métropole du Grand Paris favorise le développement de l'innovation au sein des communes métropolitaines, afin de répondre aux nécessaires transitions écologiques et sociales du monde urbain.

En s'engageant pour l'innovation et l'expérimentation urbaine sur son territoire, la Métropole du Grand Paris se positionne à l'avant-garde des enjeux de demain.

Face au succès sans précédent de la première édition des Quartiers Métropolitains d'Innovation, inaugurée en novembre dernier, nous pérennisons la dynamique lancée avec nos partenaires historiques : Paris&Co, la Banque des Territoires, Choose Paris Région et l'Institut Paris Région.

En créant des synergies entre les collectivités, les élus et agents ainsi que l'écosystème innovant avec qui nous travaillons main dans la main pendant deux ans, ce programme transforme en profondeur notre territoire. Il est une occasion unique pour tous d'apprendre, de s'inspirer et de créer au plus près du terrain, en lien avec ceux qui le pratiquent au quotidien.

Aussi, en lançant cette deuxième édition avec quatre nouvelles communes lauréates, la Métropole franchit une étape supplémentaire pour soutenir ses communes dans leurs transitions vers des modèles plus résilients et durables.



“ Geoffroy Boulard, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris délégué à la Communication, à l'Innovation et au Numérique, Maire du 17^e arrondissement de Paris

Paris&Co, agence d'innovation territoriale de Paris et de la métropole, soutien l'émergence d'idées et de projets innovants et durables dans les territoires.

Parce qu'elles concentrent la majeure partie des populations et des défis, les villes sont de formidables terrains pour favoriser l'essor de solutions plus vertueuses, qui peuvent alors bénéficier d'un effet levier important.

Avec cette deuxième édition des "Quartiers Métropolitains d'Innovation", Paris&Co confirme son engagement à détecter et accompagner des projets exemplaires, à impact positif et durable, sur tous les territoires.

Cette approche unique et reconnue s'appuie sur notre capacité à rassembler les compétences et les motivations des collectivités, des grandes entreprises, des porteurs de projets et des acteurs locaux. En fédérant ce large écosystème, Paris&Co facilite l'émergence de nouveaux modes d'actions et de collaboration au service d'une innovation raisonnée.

Par sa créativité, l'expérimentation urbaine permet ainsi de renouveler l'approche traditionnelle de la fabrique urbaine. Elle constitue autant un levier de développement économique que d'accélération de la transition écologique et sociale.



“ Marion Afaire, Directrice Ville Durable de Paris&Co

UNE DÉMARCHE UNIQUE

Une opportunité pour expérimenter en conditions réelles la ville de demain

2
années
d'accompagnement
gratuit

Un accompagnement de bout en bout pour apprendre et capitaliser à partir de projets concrets. Il comprend un soutien à l'essaimage et en communication.

6-8
projets par
commune

Des projets innovants et attractifs, sélectionnés par appel à candidatures, selon vos besoins.

→
Votre territoire,
votre défi,
vos projets !

1
diagnostic
territorial

Pour faciliter l'ancrage local des projets et orienter la recherche de solutions.

2
journées de
formation
offertes

Tous les candidats bénéficieront d'une formation à l'expérimentation urbaine par les experts de Paris&Co.

1
rapport
d'évaluation

Chaque commune sera accompagnée dans la valorisation des résultats des expérimentations qu'elle accueille, pour favoriser le changement d'échelle des solutions.

L'INSTITUT
PARIS
RÉGION

En partenariat avec
l'Institut Paris
Région ♥

Accédez à de nombreux bénéfices



Un **sourcing** adapté à vos enjeux stratégiques



Des outils de **valorisation** et d'**attractivité**



Une **communauté** de pratiques



Une **montée en compétences** de vos agents



Une **prise de risque maîtrisée** et une **stratégie d'achats innovants renforcée**

↪
Accédez à des salons et faites gagner en visibilité vos élus et services !

Ouvrez un nouveau champ des possibles



« Il ne s'agit pas d'expérimenter pour expérimenter, mais bien de tester des idées, des projets pour répondre aux besoins des habitants d'un territoire, pour favoriser une ville plus résiliente, durable, solidaire, plus démocratique, plus citoyenne, inclusive... »

“ Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'innovation, de l'attractivité, de la prospective Paris 2030 et de la résilience

↪
Le saviez-vous ?
Les "Quartiers Métropolitains d'Innovation" s'inspirent d'une dynamique d'expérimentation urbaine mise en oeuvre à Paris depuis 2018.

L'ÉCOSYSTÈME

Un écosystème animé et fédéré par Paris&Co et la Métropole du Grand Paris

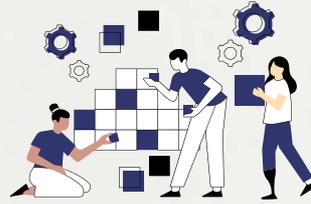
- **Tiers de confiance**, Paris&Co et la Métropole du Grand Paris s'engagent à accompagner les communes retenues en jouant un rôle de référent entre les parties-prenantes. Notre méthode vise à faciliter les échanges avec les expérimentateurs et à assurer le bon déploiement des solutions.
- Les experts métiers de nos partenaires privés et publics seront également associés au programme. Ces acteurs seront impliqués dans la sélection et le suivi des expérimentations. Ils peuvent également soutenir les innovateurs en leur apportant de l'expertise ou en accueillant des solutions sur leur foncier, selon les cas.
- À titre d'exemple, les partenaires de Paris&Co sur l'expérimentation comptent notamment : ADEME, Altarea, Banque des Territoires, CITEO, Choose Paris Region, Enedis, Groupe RATP, Institut Paris Région, Métropole du Grand Paris, Paris Aménagement, SEGRO, SEMAPA et Ville de Paris.



- **Choose Paris Region**, l'agence de promotion et d'attractivité internationale de la Région Île-de-France, est partenaire du programme afin de faciliter l'implantation en France de porteurs de projets internationaux et le développement en France des projets internationaux souhaitant expérimenter des solutions innovantes.



- Grande agence régionale d'urbanisme et de l'environnement, **L'Institut Paris Region** possède une expertise pluridisciplinaire unique. Pour ce programme, ils accompagnent la réalisation de diagnostics territoriaux pour chaque commune lauréate.



Les expérimentateurs sont des entrepreneurs sélectionnés pour tester leur solution en conditions réelles dans les quartiers d'innovation, quel que soit leur statut : startups, associations, PME, grands groupes, coopératives, designers...

Ces acteurs auront l'occasion de se rencontrer tous les trimestres pour échanger sur leurs expériences et s'inspirer, au sein de la communauté des expérimentateurs.

La Banque des Territoires est pleinement légitime à accompagner cette démarche, nos sujets rejoignant les enjeux des collectivités : l'économie circulaire, la décarbonation de la mobilité, la réhabilitation thermique, la production énergétique... Ce sont des sujets que nous traitons au quotidien et nous sommes donc très heureux d'être aux côtés de la Métropole du Grand Paris dans ce programme.



Richard Curnier, Directeur IDF de la Banque des Territoires

Une opportunité pour établir de nouvelles connexions



Le programme est une opportunité pour créer des liens avec les acteurs économiques. En Seine-Saint-Denis, on a des friches industrielles, des grandes entreprises, on a une gare de la ligne 16 qui va arriver. Il faut mettre en avant cette attractivité pour favoriser l'innovation et faire comprendre aux startups, qui sont parfois loin de l'est parisien, que notre territoire est une pépinière de talents qui peut offrir des sites pour les accueillir, loin des clichés présentés à la télé.



Bruno Beschizza, Maire d'Aulnay-sous-Bois

LA GOUVERNANCE

Prenez part à la gouvernance et rejoignez une communauté d'expérimentateurs !

Le Comité Technique (COTECH)

Chaque commune dispose de son Comité Technique. Ses agents (**cabinet et directions concernées**) participent à la sélection des expérimentateurs, pilotent l'animation du dispositif sur la commune et suivent le déroulement des projets. Il se réunit à minima **tous les mois**.

La communauté des expérimentateurs

En tant que membre de cette communauté, vous bénéficierez toute l'année d'invitations privilégiées à des **événements**, balades urbaines, **visites de site** et temps d'échanges d'expériences. Ces moments vous permettront de **développer votre réseau** et de vous inspirer des pratiques innovantes mises en œuvre par vos pairs. Ces temps de rencontre sont accueillis dans chaque commune et ont lieu **chaque trimestre**.

Deux ans pour faire émerger et pérenniser votre programme d'expérimentation urbaine

À partir de février 2024 et **pendant deux ans** en continu, les communes lauréates du présent Appel à Manifestation d'Intérêt bénéficieront d'un **accompagnement gratuit** pour créer et animer un programme d'expérimentation urbaine, à l'échelle d'une partie de leur territoire.

JANVIER 2024	FEVRIER 2024	SEPTEMBRE 2024	JUIN 2025	FÉVRIER 2026
Cadrage du programme	Sélection des projets à expérimenter	Expérimentation		Evaluation et changement d'échelle
Date limite de candidature le 12 janvier	Lancement d'un appel à candidatures commun à toutes les communes	Apport méthodologique et structuration des projets		Evaluation des solutions
Discussion avec chaque commune sur le choix du défi adressé aux expérimentateurs	Sourcing de solutions selon les besoins	Définition du protocole d'évaluation		Partage des résultats de toutes les expérimentations aux communes
Diagnostic territorial et recensement des enjeux stratégiques de chaque commune	Analyse des candidatures, auditions et jury, en présence des communes.	Déploiement des projets et coordination avec les parties prenantes		Valorisation des résultats - publications et événements
Organisation de la relation de travail avec les agents référents	Annnonce des projets lauréats et répartition territoriale selon les intérêts	Reporting terrain et suivi avec la commune en Comité Technique		Soutien au changement d'échelle des solutions retenues
		Récolte des résultats de l'expérimentation		
		Accompagnement individuel et collectif des porteurs de projets		
		Animation du Comité Technique et de la Communauté des expérimentateurs		
				
	Annnonce des communes lauréates	Annnonce des projets d'expérimentation lauréats		

LA FORMATION



Une formation à l'expérimentation urbaine

L'ensemble des communes déposant un dossier de candidature complet et recevable à cet Appel à Manifestation d'Intérêt pourront participer à **une formation de deux jours** pour monter en compétences sur le sujet de l'expérimentation urbaine. L'objectif est de donner plusieurs clés de compréhension sur cette approche, en présentant ses caractéristiques, outils, méthodes et **facteurs clés de succès**.

EXPERIMENTER : PAR OÙ COMMENCER ?



Comment **donner du sens** à l'innovation urbaine ? Comment identifier puis **déployer** les bons projets ? Dans quel **cadre juridique et réglementaire** ? Avec quels **outils et bonnes pratiques** ? ...

 **1 journée, en présentiel.**

RÉUSSIR SES PROJETS D'EXPÉRIMENTATION



À travers plusieurs activités interactives, nous échangerons sur les **difficultés rencontrées** dans vos précédentes expériences. Comment contourner ces obstacles ? Quels sont les **facteurs clés de succès** d'une expérimentation ? Paris&Co vous partagera ses **enseignements**, fruits de plus de 400 expérimentations déjà accompagnées.

 **1 journée, en présentiel.**

Ces innovations urbaines vont considérablement améliorer le quotidien des agents et leur apporter un regard neuf sur la manière dont on peut travailler avec de nouvelles technologies numériques. Beaucoup de services et directions vont être impliqués et travailleront en transversalité en lien avec ces entreprises.

Il y a dans cet appel à manifestation d'intérêt QMI des maires d'autres communes d'Ile-de-France. C'est donc aussi une occasion pour nous de nous inspirer par nos collègues et de bénéficier vraiment de cet effet "Métropole du Grand Paris des maires".



66 Denis Larghero, Maire de Meudon



66 Elisa Haddad, Cheffe de projet Innovation et Transition écologique - ville de Noisy-le-Grand.



Aider les maires qui veulent adapter leur ville aux défis de la transition écologique et sociale.

Cette démarche doit aussi permettre de former et diffuser la culture de l'innovation parmi les maires, mais aussi les agents.

L'innovation vient également de celles et ceux qui sont au cœur des politiques publiques et qui parfois même jouent le rôle d'intrapreneurs publics.



66 Geoffroy Boulard, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris délégué à la Communication, à l'Innovation et au Numérique, Maire du 17^e arrondissement de Paris



LES ENGAGEMENTS REQUIS

Les compétences à mobiliser dans votre commune



La Métropole du Grand Paris impulse grâce aux "Quartiers Métropolitains d'innovation" une culture de l'expérimentation au service de celles et ceux qui habitent et travaillent dans l'aire métropolitaine. Les thématiques concernées sont également celles sur lesquelles l'action publique doit s'engager rapidement.

Les communes lauréates seront guidées, appuyées par les équipes de Paris&Co et de la Métropole pour sélectionner les meilleurs terrains, pour accueillir dans les meilleures conditions les différentes innovations qui seront proposées.



Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil Malmaison



Geoffroy Boulard, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris délégué à la Communication, à l'Innovation et au Numérique, Maire du 17^e arrondissement de Paris

L'équipe idéale à mobiliser

Un élu référent

Apporte la vision stratégique et le soutien politique en intervenant **pendant les temps forts** du programme (événement de lancement, salons, inaugurations...)

Un membre du cabinet ou un agent référent

Permet **chaque semaine** la coordination entre l'ensemble des acteurs qui sont sollicités pour la collectivité (sélection des expérimentations, cotech, ...)

Un référent communication

Facilite **chaque trimestre** la communication et la visibilité du programme et des projets auprès des habitants et des acteurs locaux (réunions de coordination, ...).

Des experts en fonction des projets

Font bénéficier **ponctuellement** les projets de leur expertise technique, de leur connaissance du terrain ou de leur expérience juridique et administrative (contribution au diagnostic territorial, réunions selon les projets, ...)

L'engagement demandé aux communes lauréates

- Désigner **un élu et un agent référents** pour suivre la bonne exécution du projet et apporter une vision stratégique.
- Participer à l'élaboration d'un **diagnostic** de leur territoire, en collaboration avec Paris&Co, afin de préciser les enjeux, cas d'usages et lieux d'expérimentation proposés.
- Se rendre disponibles dans le cadre de **l'évaluation** du programme (entretiens, ateliers, ...) pour en mesurer l'impact.
- Contribuer à la **communication** du programme : valorisation des projets et accueil d'un événement communautaire.
- Participer au pilotage et au **suivi des projets** à travers les instances de gouvernance dédiées.
- Mettre à disposition les **ressources** nécessaires à la **mise en place des expérimentations** (Ex : mise à disposition d'espace public, mobilisation des services techniques, mobilisation d'acteurs partenaires de la commune, etc.).
- Partager le fruit des expérimentations aux parties prenantes du programme, pour permettre la **mutualisation des connaissances**.

LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Zoom sur la phase de candidature pour les communes

Déjà convaincus ? Pas encore ? Des questions ? L'idéal est encore de se rencontrer de vive voix pour échanger ! N'hésitez pas à nous contacter pour convenir d'un rendez-vous ou nous faire part de vos questions.

✉ INNO-NUM@METROPOLEGRANDPARIS.FR
pour la Métropole du Grand Paris

✉ CELINE.STEIGER@PARISANDCO.COM
pour Paris&Co



Au cours du mois de novembre, 2 webinaires sont organisés pour détailler les enjeux du dispositif. Demandez-nous le [lien de connexion](#) en nous envoyant directement un mail à inno-num@metropolegrandparis.fr

Critères de sélection

Les candidatures des communes seront étudiées sur la base des critères suivants :

- La **pertinence du défi** (et secteur associé), proposé pour expérimenter ;
- La **cohérence** entre vos politiques publiques et la démarche expérimentale proposée ;
- La **capacité à mobiliser les ressources** nécessaires au déploiement des solutions (ex : mise à disposition d'espace public, soutien des services techniques, mobilisation d'acteurs partenaires de la commune, etc.)
- La **disponibilité** des équipes de la commune nécessaires au suivi du programme ;
- La **diversité des partenaires locaux** proposés par la commune, qui soutiennent la démarche.

Contenu de votre dossier

Un formulaire complété

Nous vous demandons des informations sur vous, votre projet et vos motivations

Une fiche de présentation du/des secteurs proposés pour expérimenter

Le secteur retenu sera le périmètre de déploiement privilégié des expérimentations, et nommé "quartier d'innovation"

La lettre d'engagement du Maire

Elle fait état de la candidature de la commune à l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Documents attestant le soutien des partenaires locaux

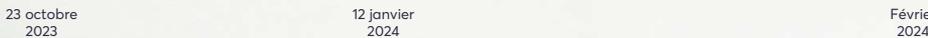
Bailleurs, associations, collectifs, opérateurs d'équipements,, écoles...

Nous avons identifié le quartier des Blagis, qui est au nord de la ville. Ce quartier est marqué, il est identifié, par le sport et la culture. Ce que nous souhaitons, c'était pouvoir définir ce quartier dans un troisième volet, celui de l'innovation. [...] C'était aussi favoriser, accompagner des structures émergentes, dans le domaine du numérique.



“ Florence Presson, Adjointe au Maire de Sceaux en charge des Transitions, de l'Economie Circulaire et de la Participation Citoyenne

Je candidate ! Quelle est la suite si ma commune est lauréate ?



Dépôt de la candidature

1. Rendez-vous sur la plateforme de candidature et cliquez sur participer !
2. Créez un compte, remplissez le formulaire et déposez les documents demandés.
3. Validez !

📌 Votre candidature est enregistrée automatiquement, vous pouvez la mettre en pause et la reprendre à tout moment.

Perfectionnement du dossier

Tout au long de la phase de candidature, un accompagnement est proposé pour vous aider à perfectionner votre dossier.

✉ Une messagerie est intégrée à la plateforme de candidature. Accessible depuis votre profil, elle vous permet de nous poser vos questions directement.

🗓 Des webinaires détaillant les enjeux du programme sont programmés le 14 nov. à 9h et le 23 nov. à 12h30. Inscription par mail à inno-num@metropolegrandparis.fr

Examen final et notification

Les conditions d'éligibilité de chaque candidature seront vérifiées. Seuls les dossiers complets sont examinés.

🏆 Le comité de sélection notifiera la décision aux communes peu après la date de clôture des candidatures, fixée au 12 janvier 2023.

📌 Les communes candidates non retenues à l'issue de la phase de candidature bénéficieront en 2024 d'une formation gratuite à l'expérimentation urbaine par les experts de Paris&Co.

Conventionnement

Une convention sera mise en place entre Paris&Co et les communes retenues dans un délai maximum d'un mois après notification d'intégration dans le programme.

Cadrage

🔍 Un diagnostic territorial sera réalisé pour identifier les enjeux stratégiques du secteur sur lequel le défi est proposé.

✅ Une réécriture du défi sera réalisée avec Paris&Co, pour préparer au mieux la communication et l'identification des expérimentateurs.

📅 Organisation de la relation de travail avec vous.

📢 Annonce des trois communes lauréates, puis lancement d'un appel à projets innovants...

Et ensuite ? Une fois votre commune lauréate début 2024, une phase de préparation, de diagnostic et de formation commencera alors.

Les porteurs de projets seront sélectionnés par appel à projets au printemps 2024, puis votre collaboration avec eux commencera en septembre 2024.

Sur le quartier du Mont d'Est, cœur économique de la ville, nous souhaitons améliorer la qualité de vie de nos nombreux salariés sur cette dalle minérale en la végétalisant et en luttant contre les îlots de chaleur. Aussi, pour adapter la ville au changement climatique, nous souhaitons travailler sur la rénovation énergétique. Nos préoccupations majeures sont d'assurer le confort de nos citoyens en réduisant les nuisances et la pollution d'une part, et d'autre part en améliorant la performance environnementale de nos chantiers via le réemploi des matériaux.



“ Harald Poillot, Adjoint au Maire de Noisy-Le-Grand

CONTACTS ET QUESTIONS

Des questions ? Besoin d'aide ? Nous sommes là pour vous !

Paris&Co met en place une **assistance spécifique** pendant toute la durée de la phase de candidature.

Pour toutes demandes de renseignement sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), **vous pouvez poser vos questions directement sur la plateforme de candidatures**, une messagerie est accessible à partir de votre profil.

En cas de difficultés ou pour nous demander des conseils dans la rédaction de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous.



inno-num@metropolegrandparis.fr
pour la Métropole du Grand Paris

celine.steiger@parisandco.com
pour Paris&Co

Au cours du mois de novembre, 2 webinaires sont organisés pour détailler les enjeux du dispositif.

- 📅 le 14 novembre de 9h à 10h
- 📅 le 23 novembre de 12h30 à 13h30

Demandez-nous le lien de connexion en nous envoyant directement un mail à :

✉️ inno-num@metropolegrandparis.fr

**Appel à
Manifestation
d'Intérêt**

**23 octobre 2023 -
12 janvier 2024**